

SYNTHÈSE #58 - JUIL.18

Diplôme de doctorat

> Enquête sur le devenir au 1^{er} décembre 2016 des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2014

> EN BREF

- 606 étudiants des établissements membres de la ComUE d'Aquitaine ont obtenu le grade de docteur au cours de l'année 2014. Parmi eux, 463 ont répondu à l'enquête relative à leur devenir, soit un taux de réponse global de 76%.
- Deux ans environ après leur soutenance de thèse, 83% des docteurs ayant répondu à l'enquête sont en emploi (dont 20% en post-doc). Au 1^{er} décembre 2016, le taux de chômage est de 13%.
- Parmi les docteurs diplômés en 2014 en emploi au moment de l'enquête :
 - le taux d'emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale et créateur d'entreprise) est de 58%.
 - le taux d'emploi de niveau cadre est de 97%.
 - 94% des docteurs travaillent à temps plein.

> Méthodologie

Le pôle Études-ORPEA a lancé au 1^{er} décembre 2016¹, pour la neuvième année consécutive, une enquête sur le devenir des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2014.

Cette enquête porte sur l'ensemble des docteurs de l'université de Bordeaux, de l'université Bordeaux Montaigne, de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux et de l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

Le questionnaire comporte 7 parties : Cours avant l'obtention du doctorat / Financement / Parcours depuis l'obtention du doctorat / Situation au 1^{er} décembre 2016 / Votre emploi principal au 1^{er} décembre 2016 / Votre premier emploi / Coordonnées.

Chaque université a procédé à l'envoi des questionnaires ainsi qu'à leur saisie : au total 463 des 606 docteurs interrogés ont répondu à l'enquête - par courrier, téléphone ou saisie internet - soit un taux de réponse de 76%.

Pour réaliser cette synthèse, le pôle Études-ORPEA a procédé à l'agrégation de l'ensemble des données de l'enquête. Un regroupement en 3 sections principales a été adopté afin de faciliter la lecture des données. Ces groupes sont : «Droit-Eco-Gestion», «LLSHS» (Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales) et «Sciences».

Effectifs et taux de réponses

	Nombre de diplômés	Nombre de répondants	Taux de réponse
Droit-Eco-Gestion	122	92	75%
LLSHS	97	70	72%
Sciences	387	301	78%
Enquête 2016 promotion 2014	606	463	76%
Rappel 2015 promotion 2013	610	480	79%

Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

Les objectifs poursuivis sont l'observation de l'insertion professionnelle des docteurs des établissements membres de la ComUE, l'étude des processus d'entrée et d'évolution sur le marché du travail, la mesure des conditions de l'insertion ainsi que l'adéquation des formations vis-à-vis de l'emploi.

Dans la suite du document, les termes « diplômés » et « docteurs 2014 » sont utilisés de manière générique pour désigner les répondants.

1

CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS

> Genre, nationalité, âge et durée de thèse

58% des diplômés d'un doctorat en 2014 et ayant répondu à l'enquête sont des hommes.

62% des docteurs sont de nationalité française.

Les doctorants 2014 de nationalité étrangère sont proportionnellement plus nombreux parmi les diplômés en Sciences.

L'âge médian au moment de l'obtention du diplôme est de 29 ans. Il est de 34 ans pour les docteurs en LLSHS contre 28 ans pour les docteurs en Sciences.

La durée moyenne de réalisation de la thèse est de 3 ans et 8 mois. Elle est de 3 ans en Sciences, de 5 ans et 6 mois en LLSHS et de 4 ans et 6 mois en Droit-Eco-Gestion.

	Part des hommes	Part des diplômés de nationalité française	Age médian à l'obtention de la thèse	Durée moyenne de la thèse
Droit-Eco-Gestion	51%	65%	31	4 ans et 6 mois
LLSHS	44%	61%	34	5 ans et 6 mois
Sciences	63%	60%	28	3 ans et 3 mois
Enquête 2016 promotion 2014	58%	62%	29	3 ans et 8 mois
Rappel 2015 promotion 2013	57%	56%	29	3 ans et 10 mois

Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

> Diplôme antérieur à l'année en thèse

Le principal diplôme d'accès à l'entrée en thèse est le master (82% dont 9% en combinaison d'un autre diplôme).

10% des docteurs possédaient au moins deux diplômes au moment de l'entrée en thèse. Le plus souvent, il s'agissait d'un master associé à un diplôme d'ingénieur (6%). Le cumul des diplômes concerne davantage les docteurs en Sciences.

Par ailleurs, 61% des docteurs ont réalisé leurs études antérieures en Nouvelle-Aquitaine.

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Enquête 2016 promotion 2014
Master, DEA, DESS	86%	82%	67%	73%
Diplôme d'ingénieur	-	1%	15%	10%
Diplôme étranger équivalent	7%	13%	6%	7%
Validation d'acquis	1%	-	-	<1%
Un seul diplôme	94%	96%	88%	90%
Master et diplôme d'ingénieur	-	3%	9%	6%
Master et diplôme de santé	4%	-	1%	2%
Master et diplôme étranger équivalent	2%	-	1%	1%
Diplôme d'ingé. et dipl. étr.équivalent	-	-	1%	1%
Master et validation d'acquis	-	1%	-	<1%
Plusieurs diplômes	6%	4%	12%	10%

Source : Enquête 2016 docteurs 2014 - Pôle Études-ORPEA

> Situation à l'entrée en thèse

71% des docteurs étaient étudiants à l'entrée en thèse, 24% étaient salariés, 4% demandeurs d'emploi et moins d'1% dans une autre situation. Cette répartition apparaît proche de celle observée dans la promotion précédente.

	Étudiant	Salarié	Demandeur d'emploi	Autre
Droit-Eco-Gestion	59%	37%	3%	1%
LLSHS	51%	46%	3%	-
Sciences	80%	15%	4%	<1%
Enquête 2016 promotion 2014	71%	24%	4%	<1%
Rappel 2015 promotion 2013	71%	23%	6%	<1%

Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

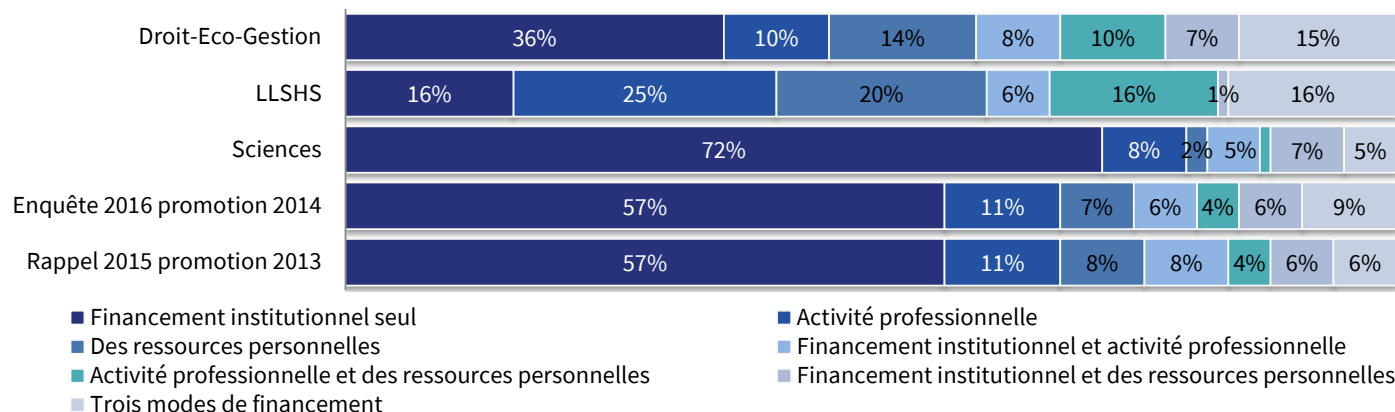
La situation au moment de l'inscription en thèse diffère notablement selon les disciplines : 46% des docteurs en LLSHS étaient salariés tandis qu'ils étaient 15% dans ce cas de figure en Sciences.

2

FINANCEMENT DE THÈSE ET PROJET PROFESSIONNEL

> Mode de financement de la thèse

57% des docteurs 2014 ont financé leur thèse exclusivement grâce à un financement institutionnel, 11% uniquement par une activité professionnelle, 7% grâce à des ressources personnelles et 25% par la combinaison de ces différents moyens.



Les docteurs en Sciences sont proportionnellement plus nombreux à financer leur thèse par des financements institutionnels seuls : 72% contre seulement 16% des docteurs de LLSHS et 36% des docteurs en Droit-Eco-Gestion.

La part des docteurs de LLSHS finançant leur thèse exclusivement par une activité professionnelle est près de deux fois supérieure à la moyenne (20% contre 11%). Cette spécificité est à mettre en regard avec la part proportionnellement plus importante d'entre eux qui sont salariés à leur entrée en thèse.

> Financements institutionnels

Parmi les docteurs ayant obtenu un financement institutionnel pour leur thèse, 1/3 ont reçu une allocation du ministère, 15% ont bénéficié d'une allocation des collectivités territoriales et 20% d'organismes de recherche.

Le taux de thèses financées via un dispositif CIFRE en Droit-Eco-Gestion s'explique par la taille de l'effectif.

	Droit-Eco-Gestion (n=60)	LLSHS (n=26)	Sciences (n=314)	Enquête 2016 promotion 2014	Rappel 2015 promotion 2013
Alloc. ministérielle	42%	42%	30%	33%	29%
Alloc. de collectivités territoriales (Région...)	7%	19%	16%	15%	16%
Alloc. autres organismes (CNRS, INSERM...)	8%	8%	23%	20%	21%
Bourse d'école	2%	8%	4%	4%	4%
Aide autres ministères	3%	-	1%	2%	2%
Aide association	-	-	1%	1%	2%
CIFRE	17%	4%	11%	12%	9%
Financement particulier pour étrangers	8%	11%	7%	8%	4%
Financement sur contrats obtenus par l'ED	10%	4%	6%	6%	6%
Autre	3%	4%	1%	2%	7%

Plusieurs réponses possibles

Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

> Projet professionnel au moment de la soutenance de thèse

37% des docteurs 2014 envisageaient d'évoluer dans le secteur académique au moment de leur soutenance. Les docteurs en Sciences sont proportionnellement plus nombreux à avoir choisi le secteur privé par rapport aux docteurs des autres domaines. Près d'1/4 des docteurs n'avaient pas de projet professionnel au moment de leur soutenance.

	Droit-Eco-Gestion	LLSHS	Sciences	Enquête 2016 promotion 2014	Rappel 2015 promotion 2013
Oui, dans le secteur académique	55%	40%	30%	37%	36%
Oui, dans le secteur public (hors académique)	5%	13%	8%	8%	9%
Oui, dans le secteur académique et public	5%	7%	2%	3%	3%
Oui, dans le secteur privé	10%	7%	26%	20%	24%
Oui, dans le secteur privé et académique	7%	6%	5%	5%	4%
Oui, dans le secteur privé et public	1%	4%	2%	2%	<1%
Les trois secteurs proposés	2%	1%	<1%	1%	2%
Non	15%	22%	27%	24%	22%

Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

3

PARCOURS DEPUIS L'OBTENTION DU DOCTORAT

> Parcours depuis l'obtention du doctorat

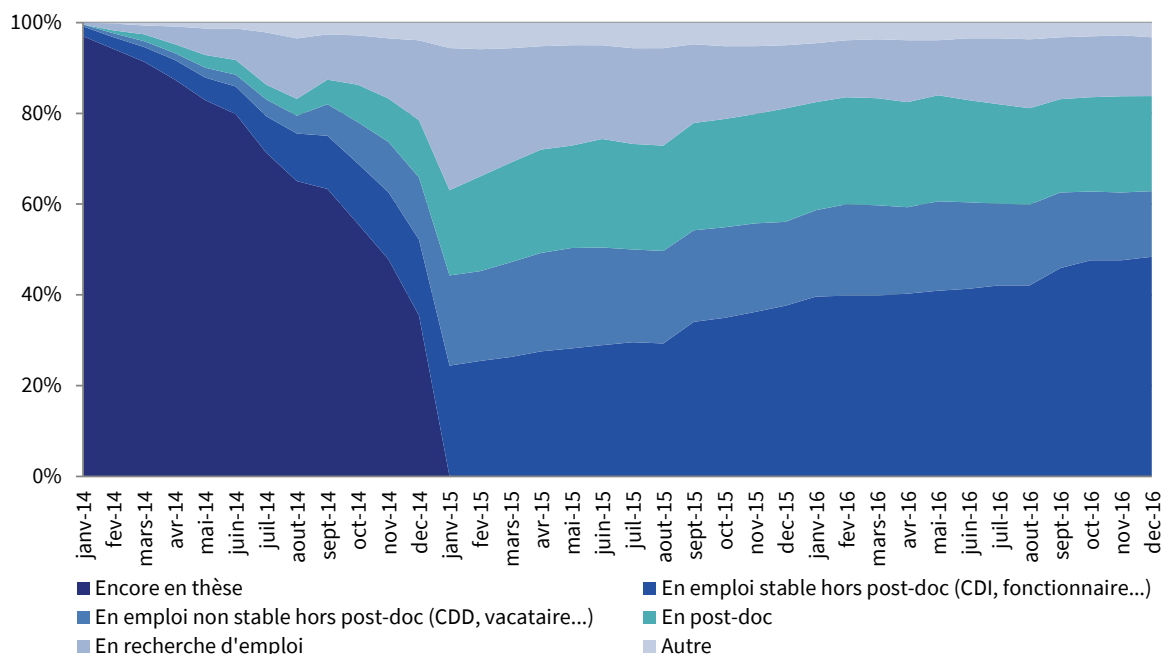
Plus de la moitié des docteurs enquêtés ont soutenu leur thèse lors des 3 derniers mois de l'année 2014.

En janvier 2015, 44% des docteurs sont en emploi (hors post-doc), 19% en post-doc, 31% en recherche d'emploi et 6% dans une autre situation.

En janvier 2016, 59% sont en emploi (hors post-doc), 24% en post-doc, 13% en recherche d'emploi et 5% dans une autre situation. La part des docteurs en post-doc évolue peu entre la fin de la thèse et la date de l'enquête (+2 points).

À la date de l'enquête, 83% des docteurs ayant répondu à l'enquête sont en emploi (dont 20% en post-doc).

La part des docteurs en emploi augmente au fil des mois et surtout la part d'emploi stable : 24% en janvier 2015, 40% en janvier 2016 et 48% en décembre 2016.



> Présentation à la qualification par le conseil national des universités (CNU) et résultats

1/3 des docteurs 2014 déclarent s'être présentés à la qualification par le CNU. Cela concerne particulièrement les diplômés en LLSHS et en Droit-Eco-Gestion pour 51% de ces deux disciplines. À l'inverse, seuls 23% des docteurs en Sciences se sont présentés à la qualification.

82% des docteurs qui se sont présentés à la qualification l'ont réussie.

> Candidature à un poste de maître de conférences et résultats

65% des docteurs ayant réussi la qualification par le CNU ont candidaté à un poste de maître de conférences, soit 50% des docteurs qui se sont présentés à la qualification par le CNU.

Le taux de réussite global est de 40% (soit 29 individus).

> Réalisation d'un post-doc

35% des docteurs ont effectué au moins un post-doc. Ce type de mission est plus répandu en Sciences que dans les autres disciplines.

À la date de l'enquête, 97 docteurs sont encore en post-doc (soit 1/4 des docteurs en emploi).

Parmi les docteurs ayant réalisé un post-doc, 20% en ont réalisé au moins deux.

Les docteurs qui ont choisi de réaliser un post-doc avancent plusieurs raisons : 75% l'ont effectué par intérêt pour le thème et l'équipe de recherche, 66% pour améliorer leur CV, 42% dans l'attente d'une meilleure situation, 30% pour postuler à un poste de maître de conférences.

	Réalisation d'un post-doc	
Droit-Eco-Gestion	20	22%
LLSHS	8	11%
Sciences	135	45%
Enquête 2016 promotion 2014	163	35%
Rappel 2015 promotion 2013	172	36%

Source : Enquête 2016 docteurs 2014 - Pôle Études-ORPEA

4

CARACTÉRISTIQUES DU PREMIER EMPLOI

Bien que l'ensemble des docteurs aient été interrogés sur leur situation professionnelle, dans cette partie, le zoom est fait sur les docteurs qui étaient étudiants au moment de leur inscription en thèse, ceci afin d'appréhender l'insertion sur le marché du travail des diplômés de formation initiale.

> Durée de recherche du premier emploi

(Pour les docteurs étudiants lors de leur inscription en thèse)

La durée moyenne de recherche du premier emploi parmi les docteurs étudiants à leur entrée en thèse est de 5 mois et la durée médiane est de 2 mois, c'est-à-dire que la moitié des docteurs met moins de 2 mois et l'autre moitié plus de 2 mois à trouver leur premier emploi.

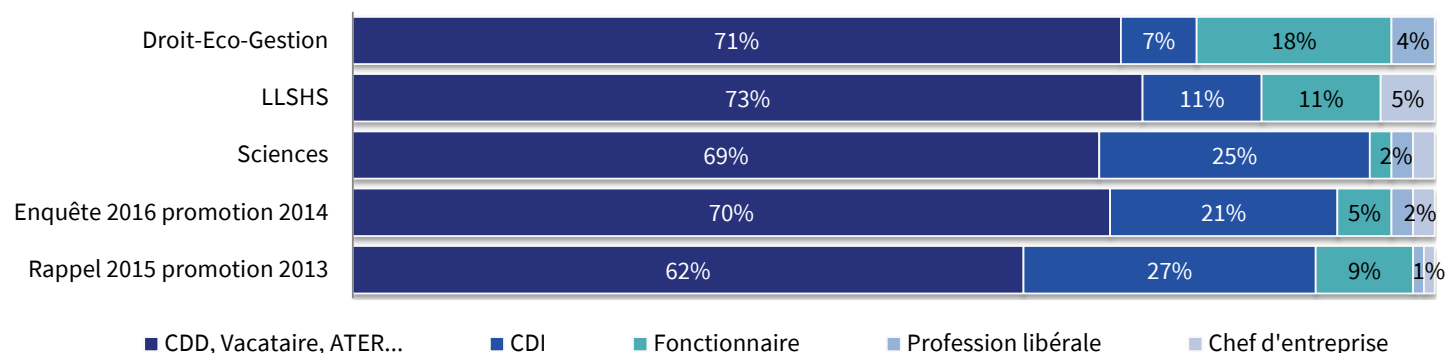
Des disparités entre les disciplines existent : pour la promotion 2014 enquêtée en 2016, les docteurs en Droit-Eco-Gestion et en LLSHS mettent en moyenne 1 mois de plus que les docteurs en Sciences à trouver leur premier emploi.

	Durée de recherche du 1 ^{er} emploi (en mois)	
	Moyenne	Médiane
Droit-Eco-Gestion	6	3
LLSHS	6	2
Sciences	5	2
Enquête 2016 promotion 2014	5	2
Rappel 2015 promotion 2013	6	4

Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

> Nature du contrat de travail

(Pour les docteurs étudiants lors de leur inscription en thèse)



Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

70% des docteurs étudiants à l'entrée en thèse disposaient d'un contrat non stable, pour leur premier emploi après la soutenance, et 30% ont bénéficié d'un poste stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale, chef d'entreprise).

Les diplômés en Sciences sont moins concernés par l'instabilité de l'emploi avec 69% de CDD, vacation, etc. contre 73% pour les docteurs en LLSHS.

> Taux de cadres ²

(Pour les docteurs étudiants lors de leur inscription en thèse)

À la sortie de thèse, 97% des docteurs étudiants au moment de leur inscription sont embauchés en tant que cadre ou bien sont indépendants ou chefs d'entreprise (+3 points par rapport à la promotion 2013 enquêtée en 2015).

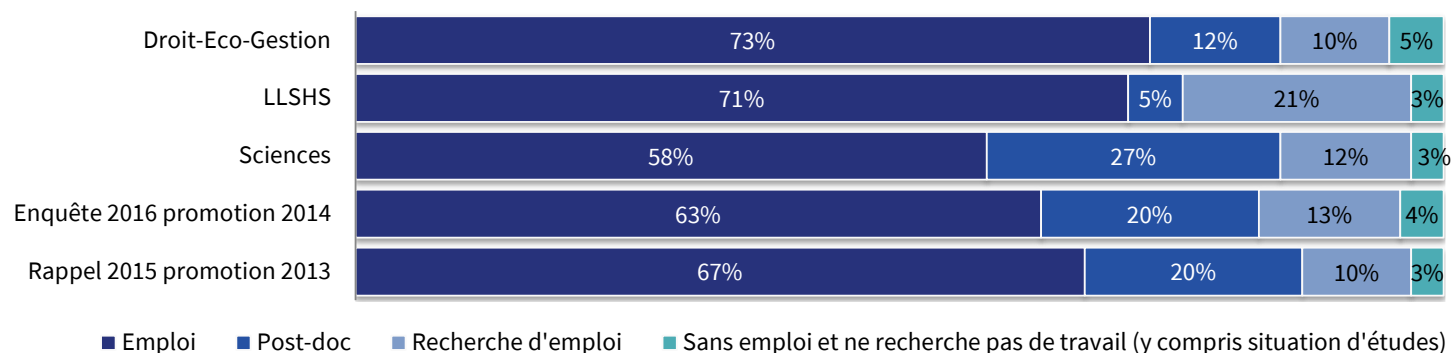
Le déclassé concerne proportionnellement plus les docteurs en LLSHS et Droit-Eco-Gestion que les docteurs en Sciences (2%).

	Taux de cadres :
Droit-Eco-Gestion	95%
LLSHS	94%
Sciences	98%
Enquête 2016 promotion 2014	97%
Rappel 2015 promotion 2013	94%

Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

5 SITUATION AU 1^{er} DÉCEMBRE 2016

> Situation des docteurs au 1^{er} décembre 2016



Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

Au 1^{er} décembre 2016, 83% des docteurs 2014 ayant répondu à l'enquête sont en emploi dont 20% en post-doc. 13% sont en recherche d'emploi et 4% des docteurs sont sans emploi et ne recherchent pas de travail.

La part des docteurs en Sciences qui sont en post-doc est plus élevée par rapport aux docteurs des autres disciplines : +7 points par rapport à la répartition globale.

> Taux de chômage³

Au 1^{er} décembre 2016, le taux de chômage de la promotion 2014 est de 13%. Cela représente 3 points de plus que le taux de chômage de la promotion enquêtée 1 an auparavant.

Le chômage concerne 22% des docteurs en LLSHS, 12% des docteurs en Sciences et 10% des docteurs en Droit-Eco-Gestion.

	Taux de chômage :
Droit-Eco-Gestion	10%
LLSHS	22%
Sciences	12%
Enquête 2016 promotion 2014	13%
Rappel 2015 promotion 2013	10%

Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

> Situation à la date de l'enquête en fonction de la situation à l'entrée en thèse

Au 1^{er} décembre 2016, 81% des docteurs étudiants au moment de leur inscription en thèse occupent un emploi dont 25% un post-doc.

85% des docteurs en emploi hors post-doc à l'entrée en thèse sont en emploi à la date de l'enquête.

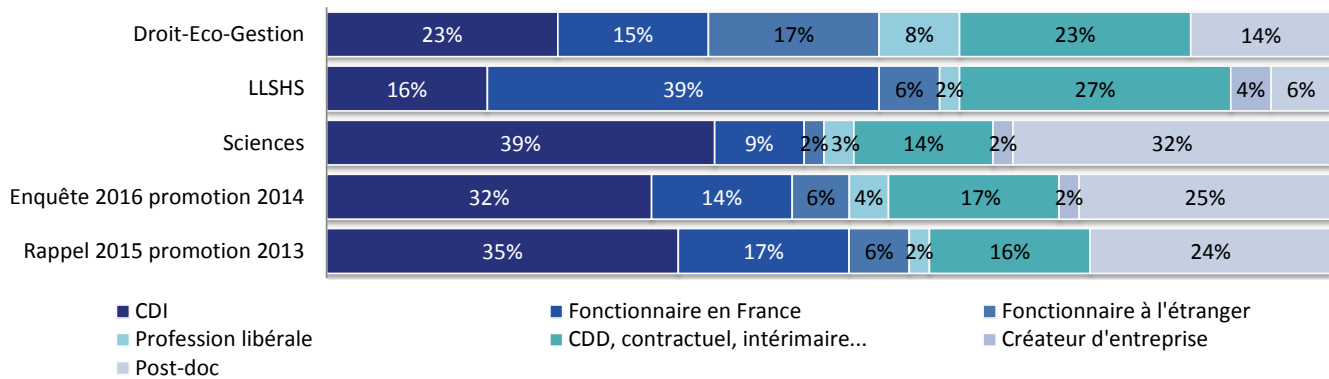
		Situation au 1 ^{er} décembre 2016							
		Emploi		Post-doc		Recherche d'emploi		Sans emploi et ne recherche pas de travail (y compris situation d'études)	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Situation à l'entrée en thèse	En emploi	95	85%	10	9%	5	4%	2	2%
	Étudiant	184	56%	83	25%	52	16%	11	3%
	Demandeur d'emploi	10	56%	4	22%	3	17%	1	6%
	Autre	2	67%	-	-	-	-	1	33%

Source : Enquête 2016 docteurs 2014 - Pôle Études-ORPEA

6 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ

> Nature du contrat de travail

58% des docteurs en emploi occupent un poste pérenne (CDI, fonctionnaire en France ou à l'étranger, profession libérale, créateur d'entreprise), deux ans environ après leur soutenance de thèse. 17% des docteurs ont un contrat durée limitée et 25% sont en post-doc. La part des docteurs en situation pérenne à la date de l'enquête est moins élevée pour la promotion 2014 que pour la promotion 2013, précédemment enquêtée (-2 points).



Chaque discipline présente des spécificités par rapport à l'ensemble :

- Parmi les docteurs de LLSHS, la part des docteurs en situation pérenne est la plus importante : 67% dont 45% sont fonctionnaires en France ou à l'étranger.
- La part des professions libérales est plus importante que la moyenne parmi les docteurs en Droit-Eco-Gestion (8% contre 4%).
- Les docteurs en Sciences se démarquent toujours par la forte représentativité des docteurs en post-doc : ils représentent près du 1/3 des docteurs en emploi.

> Taux de cadres⁴

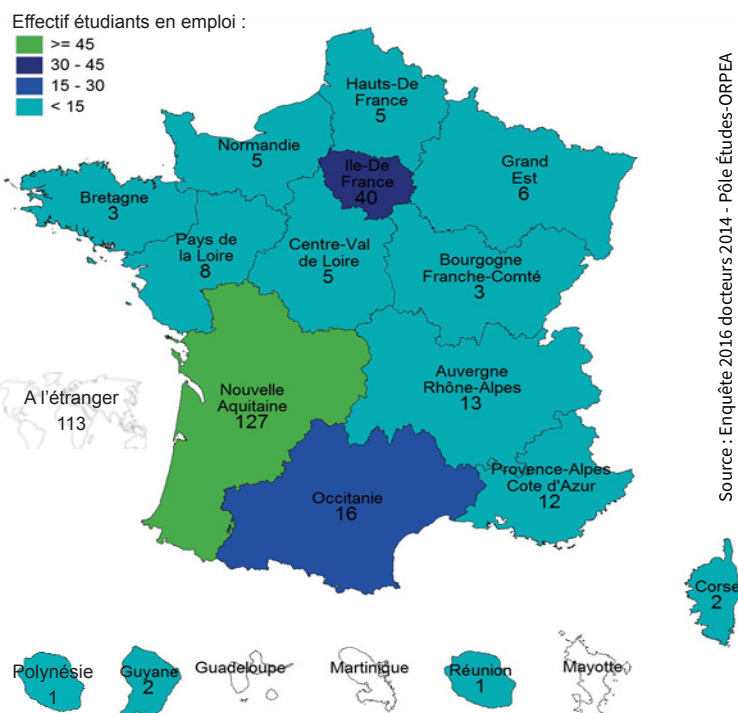
Le taux de cadres parmi les docteurs de la promotion 2014 est de 97%, il est 1 point supérieur à celui de la promotion précédemment enquêtée.

L'écart entre disciplines s'élève jusqu'à 10 points entre les diplômés de LLSHS (89%) et ceux de Sciences (99%).

	Taux de cadres :
Droit-Eco-Gestion	97%
LLSHS	89%
Sciences	99%
Enquête 2016 promotion 2014	97%
Rappel 2015 promotion 2013	96%

Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

> Localisation de l'emploi occupé au 1^{er} décembre 2016



70% des docteurs en emploi au 1^{er} décembre 2016 travaillent en France et 30% à l'étranger.

18% des docteurs français travaillent à l'étranger tandis que la moitié des docteurs étrangers travaillent à l'étranger.

34% des docteurs diplômés d'une université membre de la ComUE en 2014 travaillent dans la région Nouvelle-Aquitaine deux ans après leur diplôme, 11% travaillent en Ile-de-France et les autres docteurs sont répartis entre le reste de la France (25%) et l'étranger (30%).

> Type d'employeur

Au niveau de la ComUE, 57% des docteurs en emploi travaillent dans le secteur public. Il peut s'agir de la fonction publique mais également d'une entreprise publique. C'est 2 points de moins que pour la promotion 2013.

À l'inverse, 43% des docteurs occupent un poste au sein du secteur privé (entreprise privée, association, profession libérale,...). Cette part est plus marquée parmi les docteurs en Sciences.

	Secteur public	Secteur privé
Droit-Eco-Gestion	64%	36%
LLSHS	76%	24%
Sciences	52%	48%
Enquête 2016 promotion 2014	57%	43%
Rappel 2015 promotion 2013	59%	41%

Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

> Rémunération mensuelle

(Salaire mensuel net hors primes des docteurs 2014 exerçant leur emploi en France, à temps plein)

Deux ans environ après la soutenance de thèse, les salaires (nets hors primes) moyen et médian des docteurs 2014 sont respectivement de 2 356 euros et 2 200 euros (sur 240 répondants).

Le salaire moyen des hommes est plus élevé que celui des femmes (2 418 euros contre 2 271 euros) avec notamment une différence de plus de 180 euros, à l'avantage des hommes, entre les diplômés en Sciences.

Au niveau de la ComUE, 94% des docteurs en emploi travaillent à temps plein et 6% à temps partiel.

	Femme			Homme			Ensemble		
	Moyen	Médian	Effectif	Moyen	Médian	Effectif	Moyen	Médian	Effectif
Droit-Eco-Gestion	2437	2 174	24	2540	2 100	24	2485	2 158	48
LLSHS	2165	2 134	18	2281	2 300	13	2217	2 163	31
Sciences	2226	2 080	62	2408	2 200	99	2342	2 200	161
Enquête 2016 promotion 2014	2271	2100	104	2418	2200	136	2356	2200	240
Rappel 2015 promotion 2013	2 385	2 200	92	2 338	2 217	164	2 355	2 200	256

Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

> Niveau de satisfaction⁵ vis-à-vis de ...

Le critère dont les docteurs sont le plus satisfait est le contenu de l'emploi occupé : plus de 9 docteurs en emploi sur 10 se déclarent satisfaits, voire tout à fait satisfaits.

A contrario, seulement 61% des docteurs sont satisfaits de leurs perspectives de carrière professionnelle. Le niveau de rémunération insatisfait également les docteurs : près du 1/3 d'entre eux en sont mécontents. Ce taux s'élève à 50% pour les docteurs de LLSHS.

En comparaison avec la promotion 2013, les critères dont le taux de satisfaction a le plus augmenté sont, néanmoins, la rémunération et l'adéquation du poste avec le doctorat obtenu (+4 points).

	De son contenu	De sa localisation	De sa rémunération	De ses perspectives de carrière	De son adéquation avec le doctorat effectué
Droit-Eco-Gestion	91%	80%	71%	63%	83%
LLSHS	88%	85%	50%	50%	61%
Sciences	92%	83%	71%	62%	80%
Enquête 2016 promotion 2014	91%	83%	68%	61%	78%
Rappel 2015 promotion 2013	88%	82%	64%	66%	74%

Source : Enquêtes 2015 et 2016 docteurs 2013 et 2014 - Pôle Études-ORPEA

Notons in fine que 36% des docteurs en poste à la date de l'enquête (hors post-doc) recherchent en parallèle un autre emploi. Parmi eux, 41% occupent un emploi non stable. Ce sont les docteurs en LLSHS qui recherchent proportionnellement le plus un nouvel emploi (48% contre 32% en Sciences et 36% en Droit-Eco-Gestion).

> Consultez ...

... les **tableaux de bord** de l'enquête et les **fiches «chiffres-clés»** par discipline en cliquant sur les liens hypertextes ou en vous rendant sur : <http://www.cue-aquitaine.fr/poleetudes-orpea.html>

¹L'analyse des données se réfère à la date de l'enquête, soit le 1^{er} décembre 2016. A cette date, la ComUE d'Aquitaine comptait 6 établissements membres (université de Bordeaux, université Bordeaux Montaigne, université de Pau et des Pays de l'Adour, Institut d'Études Politiques de Bordeaux, Bordeaux INP, Bordeaux Sciences Agro). Au cours de cette même année, le périmètre des régions évoluait l'ex-région Aquitaine fusionne avec deux autres régions : Limousin et Poitou-Charentes, pour créer la «Nouvelle-Aquitaine».

²Taux de cadres : (Nombre de cadres, ingénieurs et professions intellectuelles supérieures + Chefs d'entreprise et professions libérales) / Ensemble des répondants en emploi.

³Taux de chômage : (Nombre de personnes sans emploi et en recherche d'emploi) / (Nombre de personnes en emploi + Nombre de personnes en recherche d'emploi).

⁴Taux de cadres : (Nombre de cadres, ingénieurs et professions intellectuelles supérieures + Chefs d'entreprise et professions libérales) / Ensemble des répondants en emploi.

⁵Le taux de satisfaction est la somme des réponses obtenues aux modalités « satisfait » et « tout à fait satisfait ».

